



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



Le Délégué territorial

Dossier suivi par : Luc BLOTIN

Tél. : 05 59 02 86 62

Mail : l.blotin@inao.gouv.fr
inao-pau@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie
64360 PARBAYSE

Pau, le 28 juin 2016

V/Réf :

N/Réf : LB/NB

Objet : PLU arrêté

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 10/06/2016, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU arrêté de votre commune.

La commune de PARBAYSE est située dans l'aire géographique des AOP « Ossau-Iraty » « Jurançon » et « Béarn ». Elle appartient également aux aires de production des IGP listées en annexe.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le zonage proposé ne porte pas atteinte aux parcelles classées en AOP « Jurançon » et « Béarn », et n'entame pas le potentiel de l'AOP « Ossau-Iraty ».

Je vous informe donc que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour le Directeur et par délégation,
L'Adjointe au Délégué Territorial
Hélène PINEAU

Copie : DDTM 64

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

Site de PAU

Maison de l'Agriculture - 124, boulevard Tourasse - 64078 PAU Cedex

TEL : 05 59 02 86 62 / TELECOPIE : 05 59 30 70 16

inao-pau@inao.gouv.fr - www.inao.gouv.fr